**Guide : Plan et contenu du dossier d’évaluation socio-économique (ESE) des grands projets d’investissements financés par l’Etat**

**Ce document est uniquement à caractère informatif et n’est pas à remplir.**

**Une évaluation socio-économique (ESE) sera réalisée pour les projets d’investissements financés par l’État dont les demandes d’aide sont supérieures à 20M€[[1]](#footnote-2).**

**L’ADEME, en tant qu’opérateur de cet appel d’offres, est responsable de l’élaboration de cette ESE pour toutes les offres sélectionnées à cet AO.**

**Les éléments nécessaires à sa préparation sont présents dans les différentes pièces obligatoires à fournir dans le cadre du dépôt du dossier de demande d’aide. Des précisions pourront être demandées aux candidats en phase d'analyse des Offres pour réaliser les ESE.**

**A noter que pour les projets de plus de 100 M€ de financement de l’Etat, devront être valorisés, lorsque cela est possible, les principaux coûts et bénéfices socioéconomiques décrits précédemment afin de calculer la Valeur Actuelle Nette (VAN) socioéconomique et l’indicateur de création de valeur socioéconomique du financement public (VAN socioéconomique / euro de financement public). Pour cela, les valeurs tutélaires de référence qui complètent le Guide de l’évaluation socioéconomique des investissements publics publié par France Stratégie en 2023 doivent être utilisés.[[2]](#footnote-3) Pour les autres projets, ces calculs sont optionnels.**

Chapitre 1 : Contexte et analyse stratégique

Contexte du projet et son environnement stratégique en développant au minimum les éléments suivants :

* Présentation du porteur de projet (Pièces A et D)
* Résumé du projet (Pièce D)
* Description du secteur et du marché Hydrogène : filière, technologies, activités, acteurs, concurrents, usagers (Pièce C)
* Eléments de contexte réglementaire, institutionnel, économique, géopolitique, environnemental et/ou social pertinents pour le projet (Pièce C)

[Chapitre 2 : Description du projet](#_Toc120271186)

Description du projet en développant au minimum les éléments suivants :

* [Nature et dimensionnement du projet par phase (R&D, production, fonctionnement…)](#_Toc120271187) et ses objectifs (Pièce D)
* Gouvernance du projet (rôle des différents partenaires au projet) (Pièces A et C)
* Localisation des sites ou, à défaut, éléments du cahier des charges d’implantation/construction du site (Pièce D)
* Activités et ressources principales (matérielles, humaines, financières) (Pièces C et D)
* Durée et calendrier prévisionnel (Pièce D)
* Les avis requis par la loi et les règlements pour la faisabilité du projet (Pièce D)
* Scénario contrefactuel pour le porteur de projet si l’aide n’est pas octroyée[[3]](#footnote-4) (établi par l’ADEME)
* Réalisations attendues (Pièce D)

[Chapitre 3 : Business plan et analyse financière](#_Toc120271195)

Analyse financière prévisionnelle du projet sur sa durée de vie qui contienne au minimum les éléments suivants :

* Brève présentation des principaux leviers économiques du projet pour une meilleure compréhension du modèle économique (Pièce C et D)
* Montants et structure des coûts prévisionnels du projet (CAPEX, OPEX) (Pièce F)
* Chiffre d’affaires prévisionnel (effet prix, effet volume) (Pièce F)
* Plan de financement initial (Pièce F)
* Coût moyen pondéré du capital et taux de rendement espéré du capital (Pièce F)
* Compte de résultat prévisionnel avec et sans financement (Pièce F)
* VAN financière sans financement, « Funding gap » et analyse de sensibilité du modèle financier(Pièce F)

Chapitre 4 : Analyse d’impacts espérés du projet, indicateurs socio-économiques et de performance de la politique publique pertinents (Pièces C, B et D))

* Scénario contrefactuel pour la société si l’aide n’est pas octroyée

Pour cette analyse d’impacts, il est important de bien spécifier la situation de référence ou scénario contrefactuel auquel est comparé la situation avec le projet du point de vue du pays en cohérence avec ce qui est requis pour l’évaluation environnementale. En général, cette situation se définit à partir de la réponse à la question de si oui ou non et comment serait fourni le bien ou service produit par le projet à la société si celui-ci n’est pas réalisé ou est réalisé à minima. Par exemple, sans capacité additionnelle de production de batteries électriques dans le pays, celles-ci devraient être importées. Ou si certaines cibles vaccinales ne peuvent pas être intégrées au projet au cas où l’aide ne soit pas accordée, quelles seraient les alternatives pour fournir ce service à la population (importer des vaccins avec des risques de rupture d’approvisionnement en cas de crise sanitaire, utiliser des traitements médicaux alternatifs…) ; et quels seraient les coûts pour la société d’une telle situation.

* Impacts du projet

Les impacts extra-financiers du projet peuvent être mesurés en comparant la situation intégrant le projet subventionné avec la situation de référence.

Une série d’impacts génériques communs à de nombreux projets est rappelée ci-dessous, en cohérence avec la Pièce B utilisé pour l’évaluation des projets financés, mais complétée sur certaines dimensions. Il est attendu que soient sélectionnés **les impacts et indicateurs pertinents parmi ceux indiqués ci-dessous**. Des **impacts et indicateurs plus spécifiques** au projet analysé pourront être proposés.

La présentation des résultats de l’analyse d’impacts s’organise autour des axes suivants :

Développement économique

Décrire l’impact principal du projet sur cette dimension.

Accompagner l’explication du ou des indicateurs pertinents correspondants.

Sont proposés les indicateurs suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Développement économique** | |
| **Impacts socles** | **Indicateurs possibles** |
| Effet de levier | [Coût total du projet - Montant du financement public (en €)] / montant du financement public (en €) |
| Création ou conservation d’emplois | Emplois directs créés ou maintenus pendant le projet  Emplois directs créés ou maintenus pendant la phase d’exploitation |
| Croissance | Chiffres d’affaires annuel généré par le projet par euro d’aide  Valeur ajoutée annuelle générée par le projet par euro d’aide |
| Impact fiscal | Recettes fiscales pour l’Etat liées au projet en € |

Transition écologique et environnementale

Décrire l’impact principal du projet sur cette dimension.

Accompagner l’explication du ou des indicateurs pertinents correspondants, indépendamment de la note renseignée sur l’axe.

Il est demandé que l’évaluation des impacts environnementaux du projet se fasse en adoptant le protocole Empreinte projet de l’ADEME, à un niveau minimum de 2.[[4]](#footnote-5)

Sont proposés les indicateurs suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Transition écologique et environnementale** | |
| **Impacts socles** | **Indicateurs possibles** |
| Axe atténuation climatique | Note -2, -1, 0, +1 ou +2  Réduction des GES sur la durée de vie du projet (tC02 eq)  Réduction annuelle des GES (tC02 eq / an)  Production ajoutée d’électricité ou de chaleur renouvelable (MWh supplémentaire/an)  Efficacité énergétique via réduction des consommations (kWh/an) |
| Axe adaptation climatique | Note -2, -1, 0, +1 ou +2  Résilience face aux risques environnementaux (justificatif littéral) |
| Axe lutte contre les pollutions | Note -2, -1, 0, +1 ou +2  Pollution de l’air : Baisse des Pmx, COV, NOx, Sox  Pollution de l’eau : Baisse des métaux lourds, ou DCO, ou nitrates  Pollution des sols |
| Axe gestion des ressources en eau et marines | Note -2, -1, 0, +1 ou +2  Réduction de la consommation d'eau (m3/an) |
| Axe transition vers une économie circulaire (déchets, autres) | Note -2, -1, 0, +1 ou +2  Diminution et/ou recyclage des déchets (tonnes évitées/an)  Diminution de consommations des ressources (tonnes évitées/an) |
| Axe protection et restauration de la biodiversité | Note -2, -1, 0, +1 ou +2  Impact sur la biodiversité (justificatif littéral) |

En particulier, devront être analysés au travers de cette analyse d’impact les risques d’effet de verrouillage en confortant ou en investissant dans des voies technologiques qui ne sont pas les meilleures en termes d’impacts environnementaux à moyen et long terme.

Autonomie stratégique

Décrire l’impact principal du projet sur cette dimension.

Accompagner l’explication du ou des indicateurs pertinents correspondants.

Sont proposés les indicateurs suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Autonomie stratégique** | |
| **Impacts socles** | **Indicateurs possibles** |
| Résilience  Indépendance | Amélioration de la provision de biens et services essentiels en cas de choc (justificatif littéral) |
| Réduction du niveau de dépendance du pays à des fournisseurs en situation monopolistique (justificatif littéral) |
| Recours à la sous-traitance et provenance des sous-traitants principaux (justificatif littéral) |
| Provenance géographique des postes d’achats les plus stratégiques (justificatif littéral) |
| Gouvernance des données | Qualité de la stratégie de gouvernance des données Adoption d’une stratégie open data |
| Protection des données | Amélioration du niveau de protection des données personnelles et/ou sensibles  Souveraineté de la solution d'hébergement des données (justificatif littéral) |

Mixité

Décrire l’impact principal du projet sur cette dimension.

Accompagner l’explication du ou des indicateurs pertinents correspondants.

Sont proposés les indicateurs suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Mixité** | |
| **Impacts socles** | **Indicateurs possibles** |
| Mixité équipe projet | Part des femmes dans l’équipe projet (en %)  Part des femmes dans l’équipe de direction du projet (%) |

Territorial

Décrire l’impact principal du projet sur cette dimension.

Accompagner l’explication du ou des indicateurs pertinents correspondants.

Sont proposés les indicateurs suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Territorial** | |
| **Impacts socles** | **Indicateurs possibles** |
| Territorial | Organisation prévue d’un débat public (OUI/NON) |

Remarques additionnelles :

Il est également nécessaire de prendre en compte les impacts potentiellement négatifs du projet sur la société, comme les coûts pour la population locale durant la réalisation du projet ou l’accroissement de la dépendance aux métaux critiques ou autres ressources en tension. Dans ce cas-là, il est nécessaire de préciser les mesures de maîtrise et de suivi de ces impacts, qui seront mises en place par le projet.

En plus des impacts directs du projet, il peut être pertinent de prendre en compte des effets plus indirects[[5]](#footnote-6) de celui-ci, comme les effets de diffusion à d’autres secteurs ou la génération et/ou approfondissement de collaborations qui pourraient perdurer à long terme.

[Chapitre 5 : Cartographie des risques du projet](#_Toc120271230)  (Pièce D)

Présentation et description des principaux risques du projet dans ces différentes étapes de mise en œuvre, ainsi que préciser les mesures que le porteur s’engage à prendre pour en atténuer les effets.

A titre d’exemple, pourront être considérés les risques suivants :

* Risques technologiques
* Risques de ressources humaines
* Risques organisationnels / stratégiques
* Risques financiers
* Risques de marché
* Risque de concurrence
* Risques règlementaires
* Risques opérationnels
* Risques de sécurité, en particulier cybersécurité
* Risques liés au changement climatique
* Risques environnementaux (hors changement climatique)

1. Article 17 de la loi n°2012-1558 du 31 décembre 2012 de programmation des finances publiques pour les années 2012 à 2017. [↑](#footnote-ref-2)
2. France Stratégie (2023). *Guide de l’évaluation socioéconomique des investissements publics*. Comité d’experts des méthodes d’évaluation socioéconomique des investissements publics, présidé par Roger Guesnerie. Édition 2023. Disponible à partir du lien : <https://www.strategie.gouv.fr/publications/guide-de-levaluation-socioeconomique-investissements-publics> [↑](#footnote-ref-3)
3. Le scénario contrefactuel est ici vu du point de vue de l’entreprise, par exemple, l’entreprise décidera sans financement public de ne pas réaliser le projet en France ou le projet prendrait plus de temps et/ou serait de taille plus réduite. [↑](#footnote-ref-4)
4. Ce qui est équivalent au protocole QuantiGES qui avait été développé précédemment par l’ADEME. [↑](#footnote-ref-5)
5. Impacts indirects : effets qui ne correspondent pas directement à l’objectif de la politique dont les impacts sont évalués. [↑](#footnote-ref-6)